

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)

Procès-verbal

Première assemblée, le 23 avril 2024, 18h30

Via TEAMS

Parents :	Mme Daphné-Rébecca Arbour Mme Mylène Corfield Karine Ratelle, substitut
Représentants du personnel enseignant :	Mme Julie Bournival Mme Rosalie St-André
Représentants du personnel de soutien :	Mme Vanessa-Kristina Gagné
Représentant des professionnels :	Aucun représentant
Représentants du conseil étudiant :	M. François Girard
Participaient aussi à la réunion :	M. Simon Vézina Mme Laurence Sylvestre Mme Nathalie Généreux Mme Nathalie Deschâtelets Mme Marie-Ève Laporte M. François Boisvert
Étaient absents :	M. Simon Lambert, président M. Alexis Morin Mme Line Moreau Mme Marie-Ève Morrissette

Ouverture de l'assemblée à 18 h 33.

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour

C.É-001-20240423

Il est proposé par Mme Julie Bournival et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout d'un point 7.1 Démission de M. Lambert.

1.1 Lecture et adoption du procès-verbal du 19 mars 2024

C.É-002-20240423

Il est proposé par Mme Rosalie St-André et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 19 mars 2024.

1.2 Suivis

Aucun suivi relevé

2 Questions du public (10 min)

Aucune question du public

3 Points- Présidence

Mme Mylène Corfield a reçu un courrier concernant le recrutement au du comité de parents. Un suivi sera fait au prochain CÉ puisque d'ici là Mme Corfield a

4 Points représentants des élèves

Le comité a fait plusieurs actions dans les dernières semaines.

- Poursuite de la planification de l'activité « prof à l'eau »
- Recherche des solutions pour une problématique relevée dans les toilettes de l'aile B (vandalisme)
- Recherche de solution pour le coût des repas de la cafétéria. Les élèves se plaignent du trop coût élevé d'un repas.
- Faire un mot aux enseignants et aux enseignantes en vue de la fin de l'année.

En avril, les activités de Pâques se sont déroulées comme prévu.

5 Points de la direction de l'école

5.1 Activités AVEC dérangement à l'horaire

C.É-003-20240423

Il est proposé par Mme Rosalie St-André et résolu unanimement d'adopter le tableau des activités avec dérangement à l'horaire.

5.2 Ajout d'une activité avec dérangement à l'horaire

C.É-004-20240423

Il est proposé par Mme Karine Ratelle et résolu unanimement d'adopter l'activité avec dérangement ajoutée à l'horaire.

5.3 Activités SANS dérangement à l'horaire

C.É-005-20240423

Il est proposé par M. François Girard et résolu unanimement d'adopter le tableau des activités sans dérangement à l'horaire.

5.4 Règles de conduite (F. Boisvert)

C.É-006-20240423

Le personnel et le conseil étudiant ont été rencontrés pour revoir le Code de conduite. Peu de changements sont proposés puisque l'an dernier, une révision importante a été réalisée.

Dans le document présenté, une coquille est relevée au point 2.6 (transparence des tissus). La version de l'an demeure inchangée.

Une discussion a lieu concernant le point 2.15 et la possibilité pour les élèves d'aller en classe avec un petit sac. Une modification est suggérée.

2.15 Les manteaux, les sacs à dos ou les sacs de sport doivent demeurer dans les casiers en période de classe. Toutefois, les manteaux sont tolérés en classe dans certaines circonstances déterminées par l'enseignant. Les sacs à main ou sac banane sont tolérés s'ils sont petits, discrets et n'occasionnent aucun dérangement au déroulement du cours.

Il est proposé par Mme Julie Bournival et résolu unanimement d'adopter les règles de conduite en modifiant le libellé du point 2.15 de l'année 2023-2024.

5.5 Examens bloqués à l'horaire

Le centre de services scolaire a donné l'orientation qu'il n'y aurait plus de session d'examen à la fin de l'année. Il n'y aurait que les examens du ministère qui seraient bloqués à l'horaire.

Un comité d'examen de 6-7 enseignants et enseignantes a été constitué pour parler de cette période d'examens. Ces évaluations vont occasionner des dérangements à l'horaire puisqu'ils auront une seule plage horaire (P1 et P2).

Certaines conditions ont été fixées : Avoir un même examen pour le même cours. Les élèves doivent recevoir une rétroaction à la suite de l'examen. Les mesures d'aide pour les élèves doivent être respectées et assumées par les enseignants (ex. récupération, local de reprise d'examen). Voici le calendrier de ces évaluations :

7 mai (am)	7 juin (am)	10 juin (am)	11 juin (am)	12 juin (am)
Français secondaire 4	Histoire secondaire 3	Mathématique secondaire 1-2 et 3	Science de secondaire 2	Mathématique SN et CST secondaire 5

C.É-007-20240423

Il est proposé par Mme Rosalie St-André et résolu unanimement d'adopter ce calendrier d'examen avec les conditions énoncées.

Le comité des élèves a adressé une lettre aux membres du CÉ concernant la période d'examen du ministère. Depuis l'an dernier, les cours sont maintenus durant cette période. Le comité des élèves soulève des questionnements sur la pertinence de maintenir les cours alors qu'il n'y a plus d'enseignement durant cette période et que le taux d'absentéisme est très élevé. Considérant que cette décision relève du Centre de services scolaire,

C.É-008-20240423 Il est proposé par Mme Karine Ratelle et résolu unanimement d'adresser une lettre à la direction du Centre de service scolaire ainsi qu'au Comité de parents pour leur faire part des constats relatifs à cette situation.

5.6 Date des étapes 2024-2025

Les dates des étapes pour l'année 2024-2025 seront :

	Date de fin	Date pour les notes ou commentaires
1 ^{re} communication	11 octobre	15 octobre
Étape 1	1 ^{er} novembre	11 novembre
Étape 2	3 février	11 février
Étape 3	23 juin	30 juin

C.É-009-20240423 Il est proposé par Mme Julie Bournival et résolu unanimement d'adopter les dates des étapes.

6 Rapport de la personne représentante-Comité de parents

La personne représentante est absente. Aucun élément traité à ce point.

7 Autres points

7.1 Démission de M. Lambert(président)

Lors d'un appel téléphonique entre M. Vézina et M. Lambert, ce dernier a exprimé son désir de démissionner de son poste de président d'assemblée. M. Lambert n'a toujours pas adressé de démission officielle au CÉ.

8 Dates des prochaines séances

La date de la prochaine séance est fixée au 22 mai 2024.

C.É-010-20240423 9 Levée de la séance

Il est proposé par Mme Rosalie St-André et résolu unanimement de lever l'assemblée à 19h33.



Simon Vézina
Direction

Mylène Corfield,
Vice-présidente